



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **5 octobre 2020**

Délibération n° 2020-0150

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Université de Lyon - Création d'une chaire "Habiter ensemble dans la ville de demain" dans le cadre du Laboratoire d'excellence Intelligence des mondes urbains (IMU) - Désignation d'un représentant du Conseil au comité de suivi

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 18 septembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Matthieu Vieira

Affiché le : mercredi 7 octobre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mmes Burillon, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, Debû, Mme Delaunay, MM. Diop, Doganel, Dossus, Doucet, Mmes Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Gascon, Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Grivel, Groult, Mme Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, MM. Pelaez, Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, MM. Pillon, Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, MM. Seguin, Sellès, Smati, Thevenieau, Uhlich, Vieira, Vincendet, Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à Mme Cardona), MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Buffet (pouvoir à M. Gascon), Mmes Burriland (pouvoir à M. Millet), Crédoz (pouvoir à M. Benzeghiba), M. David (pouvoir à M. Pillon), Mme Dehan (pouvoir à M. Badouard), M. Devinaz (pouvoir à M. Longueval), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mme Georgel (pouvoir à Mme Benahmed), M. Gomez (pouvoir à Mme Geoffroy), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Percet (pouvoir à Mme Vessiller), Popoff (pouvoir à M. Artigny), Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Sibeud (pouvoir à M. Pelaez), Subaï (pouvoir à M. Bagnon), M. Vergiat (pouvoir à Mme Coin), Mme Zdorovtsoff (pouvoir à M. Athanaze).

Absents non excusés : Mme Guerin.

Conseil du 5 octobre 2020**Délibération n° 2020-0150**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Université de Lyon - Création d'une chaire "Habiter ensemble dans la ville de demain" dans le cadre du Laboratoire d'excellence Intelligence des mondes urbains (IMU) - Désignation d'un représentant du Conseil au comité de suivi**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 septembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le projet IMU a été labellisé laboratoire d'excellence par l'État en 2011, parmi 12 lauréats et a reçu, à ce titre, une dotation de 9 M€ sur 10 ans, portés par l'Université de Lyon. Ce label a vocation à renforcer la visibilité internationale des meilleurs laboratoires français et le financement associé à celui-ci leur permet de construire une politique intégrée de recherche, de formation et de valorisation de haut niveau.

Le Labex IMU couvre 6 grands champs de recherche : environnement, sciences de la vie, sciences de l'homme et de la société, sciences de l'ingénieur, sciences des techniques de l'information et de la communication. Il compte 490 chercheurs et enseignants-chercheurs et 28 laboratoires/équipes de recherche.

Depuis 2015, la Métropole de Lyon s'est associée en qualité de "partenaire socio-économique" aux travaux de recherche, en proposant des problématiques en lien avec ses politiques publiques, pour participer à co-construire une expertise locale sur les questions urbaines, accompagner le transfert de connaissances vers les personnels des services techniques de la Métropole, et enfin, articuler la recherche avec les grands projets ou grands enjeux locaux. À titre d'illustration, 11 projets de recherche ont associés des chercheurs d'IMU et le personnel des services techniques de la Métropole.

Dans le cadre du projet IMU, 4 laboratoires de recherche publique (GATE - groupe d'analyse et de théorie économique, Centre Max Weber, ESV - Environnement ville société, Triangle - actions discours pensée politique et économique) ont soutenu la création d'une chaire intitulée "Habiter ensemble dans la ville de demain", à laquelle Bouygues bâtiment sud-est, la société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL), l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat (GLH) et Alliade habitat se sont associés.

Les axes de recherche de la chaire portent sur le renouvellement urbain, l'habitat vertical, les politiques du logement social et l'habitat participatif.

II - Modalités de représentation

La chaire est portée par l'Université de Lyon, en tant que bénéficiaire du soutien financier de l'Agence nationale de la recherche pour le projet IMU, dans le cadre de l'appel à projets Laboratoire d'excellence 2010.

Le partenariat spécifique avec la Métropole pour la création de cette chaire prend la forme d'un mécénat de compétences.

Une convention de partenariat en décrit les termes et conditions dans lesquels les différents mécènes apportent leur contribution ainsi que les modalités d'animation et de pilotage de la chaire. Elle prévoit notamment la participation de la collectivité au conseil de suivi de la chaire.

Il est proposé au Conseil de désigner un représentant pour siéger au sein de ce comité de suivi ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

DELIBERE

1° - Désigne madame Anne REVEYRAND en tant que titulaire pour représenter la Métropole, pour la durée du mandat en cours, au sein du comité de suivi de la chaire "Habiter ensemble dans la ville de demain", portée par l'Université de Lyon.

2° - Approuve la convention à passer entre la Métropole, Bouygues bâtiment sud est, la SACVL, GLH, Alliade habitat, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Université de Lyon définissant, notamment, les conditions de ce partenariat.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - Donne mandat à l'Université de Lyon pour conclure toute nouvelle convention de soutien à la recherche pour la création de la chaire "Habiter ensemble dans la ville de demain" avec de nouveaux mécènes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 octobre 2020.

.